



Wallonie

Villes de Rochefort et Marche-en-Famenne,

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à la révision du plan de secteur de Dinant-Ciney-Rochefort – planches 54/7 et 59/3 – sur les Villes de Rochefort et Marche-en-Famenne.

Le projet consiste en l'inscription d'une zone d'extraction sur le territoire de la commune de Rochefort, en extension du lieu-dit « Carrière de La Boverie » à la limite de la commune de Marche-en-Famenne, afin de permettre la poursuite de l'activité d'extraction et devenant au terme de l'exploitation une zone naturelle.

La personne à l'initiative du plan est la S.A. Lhoist Industrie. **A la demande des autorités communales, une présentation du dossier sera réalisée par le demandeur le mercredi 29 janvier 2025, 19h, au centre culturel des Roches (rue de Behogne, 5 – 5580 Rochefort).**

L'autorité compétente pour réviser le plan de secteur est le Gouvernement wallon.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

L'enquête publique se déroulera du lundi 3 février au mercredi 19 mars 2025.

Le dossier peut être consulté et des explications peuvent être obtenues gratuitement durant la période d'enquête aux adresses suivantes :

- **Rochefort** : Service de Urbanisme/Environnement - Place Roi Albert 1^{er}, 1 – 5580 Rochefort
 - **Tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h et uniquement sur rendez-vous les après-midis** : prise de rendez-vous auprès de Mesdames Siegrid JANS ou Gwenaël DELAITE (084/220.617 ou 612 – urbanisme@rochefort.be)
 - **Le dossier est également consultable, un jour par semaine jusqu'à 20h ou le samedi matin, uniquement sur rendez-vous, à prendre au maximum 24h à l'avance auprès de Mme Jans (084/220.617) – Si personne n'a pris rendez-vous, la permanence est supprimée d'office**
 - **Consultable sur le site internet de la Ville de Rochefort dans la rubrique Actualités** (<https://www.rochefort.be/actualites>)
- **Marche-en-Famenne** : Service de l'Urbanisme – Boulevard du Midi, 22 – 6900 Marche-en-Famenne
 - **Uniquement sur rendez-vous** : prise de rendez-vous auprès du service Urbanisme : 084/32.70.20 – urbanisme@marche.be
 - Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 17h (le vendredi jusque 15h)
 - **Le dossier est également consultable, un jour par semaine jusqu'à 20h, uniquement sur rendez-vous, à prendre au maximum 24h à l'avance auprès de M. Dupaix (084/32.69.95 ou urbanisme@marche.be) – Si personne n'a pris rendez-vous, la permanence est supprimée d'office**
 - **Consultable sur le site internet de la Ville de Marche-en-Famenne dans la rubrique** : <https://www.marche.be/administration/publications-communales/#>

Les réclamations et observations écrites sont à adresser :

- **Rochefort** : au Collège communal de la Ville de ROCHEFORT avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête, soit :
 - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service de Urbanisme/Environnement - Place Roi Albert 1^{er}, 1 – 5580 Rochefort
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : siegrid.jans@rochefort.be ET gwenael.delaitte@rochefort.be
 - ou remises à l'attention du Service de l'Urbanisme de Rochefort, Service de Urbanisme/Environnement - Place Roi Albert 1^{er}, 1 – 5580 Rochefort (2^{ème} étage)
- **Marche-en-Famenne** : au Collège communal de la Ville de MARCHE-EN-FAMENNE avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête, soit :
 - par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Boulevard du Midi, 22 – 6900 Marche-en-Famenne
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@marche.be
 - ou remises au Service de l'Urbanisme de Marche-en-Famenne, Boulevard du Midi, 22 – 6900 Marche-en-Famenne (2^{ème} étage)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « **Rochefort, extension de la carrière de La Boverie / Révision du plan de secteur – Enquête publique** ». A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant toute la durée de l'enquête :

- **Rochefort** : **sur rendez-vous**, auprès de Mesdames Siegrid JANS ou Gwenaël DELAITE (084/220.617 ou 612 – urbanisme@rochefort.be) au Service Urbanisme de la Ville, ou le dernier jour lors de la séance de clôture de l'enquête.
- **Marche-en-Famenne** : **sur rendez-vous**, auprès de Messieurs Bertrand LAVIS (084/32.69.92) ou Thomas DUPAIX (084/32.69.95) au Service Urbanisme de la Ville, ou le dernier jour lors de la séance de clôture de l'enquête.

Les séances de clôture de l'enquête publique auront lieu aux adresses suivantes :

- **Rochefort** : **Administration communale**, Service de Urbanisme/Environnement - Place Roi Albert 1^{er}, 1 – 5580 Rochefort (2^{ème} étage), **le 19 mars 2025, à 11 h**
- **Marche-en-Famenne** : **Administration communale** Service de l'Urbanisme – Boulevard du Midi, 22 – 6900 Marche-en-Famenne (2^{ème} étage), **le 19 mars 2025, à 11h00**

Les Services de l'Urbanisme des communes concernées sont chargés de donner des explications sur le projet.